Docusign Envelope ID: E7E504D0-C634-87BC-8342-2151D1309F4B

Conditions Définitives en date du 26 juin 2026

UCPA Sport Vacances
Programme d'émission de titres de créance
***(Euro Medium Term Note Programme)* de**
100.000.000 d'euros
Émission de titres d'un montant de 25 000 000 € portant intérêt au taux de 5.042 % par an et arrivant à échéance le 30 juin 2038 (les "Titres")

Souche n°2

Tranche n°1

Prix d'Émission :100%

BRED Banque Populaire

Docusign Envelope ID: E7E504D0-C634-87BC-8342-2151D1309F4B

Partie A – **CONDITIONS CONTRACTUELLES**

Le présent document constitue les conditions définitives (les "**Conditions Définitives**") relatives à l'émission des titres décrits ci-après (les "**Titres**") et contient les modalités définitives des Titres. Les présentes Conditions Définitives complètent le document d'information en date du 03 juillet 2025 et le supplément au document d'information en date du 23 juin 2026 relatif au programme d'émission de titres de créance de l'Émetteur de 100.000 d'euros, qui constituent ensemble un document d'information (le "**Document d'Information**"). Les présentes Conditions Définitives doivent être lues conjointement avec celui-ci. Les termes utilisés ci-dessous ont la signification qui leur est donnée dans le Document d'Information. Les Titres seront émis selon les modalités des présentes Conditions Définitives associées au Document d'Information. Les présentes Conditions Définitives et le Document d'Information sont disponibles sur le site internet de l'Émetteur (https://www.ucpa.asso.fr/le-groupe/decouvrir/informations-investisseurs) et sur le site internet d'Euronext (www.euronext.com).

Les présentes Conditions Définitives accompagnées du Document d'Information contiennent les informations de la notice et du document d'information requis par l'article L.213-11 du Code monétaire et financier.

Docusign Envelope ID: E7E504D0-C634-87BC-8342-2151D1309F4B

[*Compléter toutes les rubriques qui suivent ou préciser "Sans objet". La numérotation doit demeurer identique à celle figurant ci-après, et ce, même si "Sans objet" est indiqué pour un paragraphe ou un sous-paragraphe particulier. Les termes en italique sont des indications permettant de compléter les Conditions Définitives.*]

1.	**Émetteur :**		UCPA Sport Vacances.
1.	**(i)**	**Souche n°:**	2
	(ii)	**Tranche n°:**	1
2.	**Devise Prévue :**		EUR
3.	**Montant Nominal Total :**		25 000 000
	(i)	Souche :	25 000 000
	(ii)	Tranche :	25 000 000
4.	**Prix d'Émission :**		100 % du Montant Nominal Total de la Tranche
5.	**Valeur(s) Nominale(s) Indiquée(s) :**		*100.000 €*
6.	**(i)**	**Date d'Émission :**	30 juin 2026
	(ii)	**Date de Début de Période d'Intérêts :**	Date d'Émission
7.	**Date d'Échéance :**		30 juin 2038
8.	**Base d'Intérêt :**		Taux Fixe de 5.042 %
9.	**Base de Remboursement/Paiement :**		A moins qu'ils n'aient été remboursés ou rachetés et annulés, les Titres seront remboursés à la Date d'Échéance à 100% de leur Valeur Nominale Indiquée.
10.	**Option de remboursement :**		Non Applicable
11.	**Date des autorisations d'émission des Titres :**		Décision du Président en date du 18 juin 2026

DISPOSITIONS RELATIVES AUX INTERETS A PAYER (LE CAS ECHEANT)

12.	**Dispositions relatives aux Titres à Taux Fixe :**		Applicable
	(i)	Taux d'Intérêt :	5.042 % par an payable annuellement
	(ii)	Date(s) de Paiement du Coupon :	30 juin de chaque annéejusqu'à la Date d'Échéance (incluse)

Docusign Envelope ID: E7E504D0-C634-87BC-8342-2151D1309F4B

(iii)	Montant(s) de Coupon Fixe :	5042€ pour 100 000€ de Valeur Nominale Indiquée
(iv)	Montant(s) de Coupon Brisé :	Non Applicable
(v)	Méthode de Décompte des Jours :	Exact/Exact – ICMA
(vi)	Dates de Détermination du Coupon :	30 juin de chaque année

13. Stipulations relatives aux Titres à Coupon Zéro : Non Applicable

DISPOSITIONS RELATIVES AU REMBOURSEMENT

14. Option de remboursement au gré de l'Émetteur : Non Applicable

15. Option de remboursement au gré des Titulaires : Non Applicable

16. Montant de Remboursement Final de chaque Titre :

100 000€ par Titre de Valeur Nominale Indiquée de 100 000€

17. Montant de Versement Échelonné : Non Applicable

Docusign Envelope ID: E7E504D0-C634-87BC-8342-2151D1309F4B

18.	**Montant de Remboursement Anticipé :**	
	Montant(s) de Remboursement Anticipé de chaque Titre payé(s) lors du remboursement pour des raisons fiscales (Article 6(f)) ou en cas d'exigibilité anticipée (Article 9) ou autre remboursement anticipé prévu dans les Modalités :	100 000€ par Titre de 100 000€ de Valeur Nominale Indiquée
	Remboursement pour des raisons fiscales :	
	(i) Majoration du montant de Remboursement Anticipé des intérêts courus jusqu'à la date de remboursement prévue (Article 6(f)) :	Oui
	(ii) Remboursement à des dates ne correspondant pas aux Dates de Paiement du Coupon (Article 6(f)(ii)) :	Oui

DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AUX TITRES

19.	**Forme des Titres :**	
	(i) Forme des Titres:	Titres dématérialisés au porteur
	(ii) Établissement Mandataire :	Non Applicable
20.	**Place(s) Financière(s) ou autres dispositions particulières relatives aux dates de paiement pour les besoins de l'Article 7(g) :**	T2
21.	**Masse (Article 11) :**	Représentant titulaire : **DIIS Group** 12 rue Vivienne 75002 Paris France Email: rmo@diisgroup.com Rémunération : Applicable Le Représentant de la Masse percevra une rémunération de 400 € (H.T.) par an au titre de ses fonctions.

RESPONSABILITE

L'Émetteur accepte la responsabilité des informations contenues dans les présentes Conditions Définitives.

Docusign Envelope ID: E7E504D0-C634-87BC-8342-2151D1309F4B

AUTRES DISPOSITIONS – Engagements vis-à-vis du Porteur

L'Émetteur s'engage à fournir les comptes annuels dans les 180 jours suivant la clôture pour l'émetteur et pour Groupe UCPA (tel que défini dans le Document d'Information) en français, avec traduction en anglais des tableaux principaux (compte de résultat global, bilan, tableau des flux de trésorerie, état des variations des réserves) et les notes qui sont précisées pour comprendre la situation financière de l'émetteur (étant précisé qu'à la date des présentes Conditions Définitives, la date de clôture de l'exercice social de l'Émetteur est fixée au 31 octobre).

L'Émetteur s'engage à fournir, s'ils sont disponibles, les comptes trimestriels dans les 45 jours après chaque trimestre.

L'Émetteur s'engage à fournir les prévisions et business plan approuvés par le management couvrant au moins 5 ans dès qu'ils sont disponibles (et au plus tard dans les 120 jours après le début de l'exercice).

L'Émetteur s'engage à organiser une réunion annuelle entre le Porteur et le management de l'UCPA.

L'Émetteur s'engage, en l'absence de représentant des porteurs, à informer le Porteur de tout risque de défaillance ou de faillite dont il aurait connaissance.

Signé pour le compte d'UCPA Sport Vacances :

Par : _____
M. Guillaume Légaut, Dûment habilité

Signé par :
C326260F9B3E411...

Docusign Envelope ID: E7E504D0-C634-87BC-8342-2151D1309F4B

Partie B – **AUTRES INFORMATIONS**

1. COTATION ET ADMISSION A LA NEGOCIATION :

(i)	Admission aux négociations :	Non Applicable
(ii)	Estimation des dépenses totales liées à l'admission aux négociations :	Non Applicable

22 NOTATIONS

Notations :	Les Titres à émettre feront l'objet de la notation suivante :
	S&P : BBB+
	Une obligation notée « BBB » présente des paramètres de protection adéquats. Cependant, des conditions économiques défavorables ou des circonstances changeantes sont plus susceptibles de fragiliser la capacité de l'émetteur à respecter ses engagements financiers sur l'obligation.
	S&Pest une agence de notation de crédit établie dans l'Union Européenne, enregistrée conformément au règlement (CE) n°1060/2009 du Parlement Européen et du Conseil du 16 septembre 2009 sur les agences de notation de crédit, tel que modifié (le "**Règlement ANC**") et figurant sur la liste des agences de notation de crédit publiée sur le site internet de l'Autorité européenne des marchés financiers (l'"**AEMF**") (http://www.esma.europa.eu/page/List-registered-and-certified-CRAs) conformément au Règlement ANC.]
	S&P est une agence de notation de crédit établie dans l'Union Européenne et a fait une demande d'enregistrement conformément au Règlement (CE) n°1060/2009, tel que modifié. Le résultat de cette demande n'a pas encore été déterminé.

23. INTERET DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES PARTICIPANT A L'EMISSION

A l'exception des commissions payables à l'(aux) Agent(s) Placeur(s) conformément au chapitre "Souscription et Vente", à la connaissance de l'Émetteur, aucune personne impliquée dans l'offre des Titres n'y a d'intérêt significatif

24. UTILISATION DU PRODUIT

Docusign Envelope ID: E7E504D0-C634-87BC-8342-2151D1309F4B

Utilisation du produit :	Pour les besoins de financement du développement et des investissements de l'Émetteur

25. TITRES A TAUX FIXE UNIQUEMENT – RENDEMENT

Rendement :	5.042 % par an. Le rendement est calculé à la Date d'Émission sur la base du Prix d'Émission. Ce n'est pas une indication des rendements futurs.

26. INFORMATIONS OPERATIONNELLES

Code ISIN :	FR0014019MQ5
Code commun :	343197446
Dépositaires :	
(a) Euroclear France agissant comme Dépositaire Central :	Oui
(b) Dépositaire Commun pour Euroclear Bank et Clearstream Banking SA :	Non
Tout système(s) de compensation autre qu'Euroclear Bank et Clearstream Banking SA et numéro(s) d'identification correspondant :	Non Applicable
Livraison :	Livraison contre paiement
Noms et adresses des Agents Payeurs additionnels désignés pour les Titres (le cas échéant) :	Non Applicable
Nom et adresse de l'Agent de Calcul désigné pour les Titres (le cas échéant) :	Uptevia

27. PLACEMENT

Méthode de distribution :	Non syndiqué
(i) Si syndiqué, noms des Membres du Syndicat de Placement :	Non Applicable
(ii) Établissement(s) chargé(s) des Opérations de Stabilisation (le cas échéant) :	Non Applicable
(iii) Si non-syndiqué, nom de l'Agent Placeur :	BRED Banque Populaire
(iv) Restrictions de vente - États-Unis d'Amérique :	Réglementation S Compliance Category 1